



Rennes, le 28 mars 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE Comité Régional Cgt Bretagne

Doux, la fin d'un mythe !

Une nouvelle fois, les salariés du groupe Doux sont les premières victimes d'une stratégie industrielle qui n'a que trop duré.

Depuis longtemps, la preuve était faite que l'activité ne pouvait trouver sa rentabilité sans les énormes aides publiques qui ont contribué à bâtir la fortune du propriétaire historique.

Malgré les alertes depuis une dizaine d'années pour réorienter la production, les directions successives n'ont pas voulu écouter.

C'est un véritable gâchis industriel, économique et social avec près de 5000 salariés licenciés et de multiples éleveurs abandonnés sur cette longue période.

A plusieurs reprises, La Cgt a été force de proposition pour trouver des alternatives industrielles pour préserver les activités et l'emploi dans les différents bassins d'emploi où le groupe s'était implanté.

Ces propositions portées par les salariés dans de nombreuses manifestations, particulièrement le 2 août 2013 à Quimper, et mises en avant lors des discussions sur le Pacte d'Avenir pour la Bretagne n'avaient pas, à l'époque, retenu l'attention des décideurs.

La Cgt apprécie le fait qu'aujourd'hui, enfin, des dispositions pour réorienter l'activité principale du groupe, soient à l'ordre du jour avec l'appui du Conseil Régional et de l'Etat.

La préservation des emplois actuels, par une reprise collective du groupe volailler, la réorientation sur des créneaux qui répondent aux besoins, le recentrage sur le marché intérieur, sont autant de pistes qui peuvent permettre de redynamiser une activité et des bassins d'emploi.

Les politiques publiques doivent être mises au service des activités industrielles et des emplois dans une logique maîtrisée, concertée et raisonnée. Ce n'est pas ce qui a été fait jusqu'à présent ; la transition d'un modèle à un autre est donc solution.

En tout état de cause, La Cgt œuvrera pour permettre une reprise qui favorise une réorientation industrielle ainsi qu'une stratégie de formation qui permette au personnel de garder leur emploi.